

Rapport d'activité pour l'exercice 1954-1955

Autor(en): **Rebetez, Ali**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **59 (1955)**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport d'activité

POUR L'EXERCICE 1954-1955
PAR ALI REBETEZ, PRÉSIDENT CENTRAL

Après avoir relu attentivement le contenu des statuts de notre association, nous n'avons pas réussi à y découvrir un article ou une phrase qui pourrait vous dispenser du rapport présidentiel... Au contraire, l'art. 17 de ce règlement est formel et d'ordre impératif. Vous voilà donc astreints à subir une énumération de faits et le président « guillotiné par persuasion ». Et, comme le procès paraît vous intéresser, vous vous êtes empressés d'occuper les places du jury ; quant à nous, il ne nous reste qu'à répondre à l'injonction : « Accusé, levez-vous... » Nous exposerons donc les faits en ne disant « que la vérité », et en nous souvenant de la fameuse parole du philosophe : « *Quand les mots les plus beaux se multiplient dans les rapports et dans les discours, on leur demande moins de recouvrir des idées que d'en cacher l'absence.* »

Si, après l'audition, un seul d'entre vous a le courage de plaider « non coupable »..., nous en serons ravis.

Laissez-nous vous dire, en premier lieu, toute la joie que nous éprouvons à vous voir assister en aussi grand nombre à cette 90^e assemblée générale que M. André Rais vient de placer brillamment dans une atmosphère fort sympathique. Nous exprimons nos sentiments de très cordiale bienvenue à MM. les représentants des autorités ecclésiastiques et civiles, en particulier à notre sympathique conseiller d'Etat M. H. Huber, à MM. les représentants des sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger, à MM. les membres d'honneur de notre association, en nous réservant de citer quelques noms au cours du déjeuner.

Soyez les bienvenues, Mesdames, dont la présence rehausse singulièrement le charme de cette réunion.

Bienvenue à vous, chers Emulateurs et chers compatriotes qui nous donnez la preuve, une fois de plus, de l'intérêt que vous portez à nos travaux, à notre belle institution jurassienne qui, en toutes circonstances et en dehors de toute considération politique ou reli-

gieuse, veut rester telle que l'on voulue les Stockmar, les Thurmann, les Kohler, les Péquignot qui, il y a cent huit ans, allumaient avec foi et enthousiasme, le noble flambeau que nous voulons maintenir vivace.

A vous MM. les représentants de la presse, nous disons simplement : « Merci d'être venus et merci de la bienveillante collaboration que vous voulez bien nous apporter dans l'accomplissement de notre mission. »

Hommage aux disparus

Avant toute chose, nous nous sentons pressés de rendre un dernier hommage à ceux qui, naguère encore, se joignaient à nous dans toutes nos manifestations et qui nous laissent le souvenir d'amis fidèles, de bons compatriotes. Nous citons :

Porrentruy : Ribeaud Alfred, vice-président du comité central ; Zeller Emile, Porrentruy.

Delémont : Cerf Alphonse, Delémont ; Chanoine Broquet, Saint-Maurice.

Prévôté : Robert Oscar, Moutier ; Tièche Marcel, Reconvilier ; Glück Georges, Moutier ; Besson Jean, Tavannes ; Greppi Paul, Moutier.

Tramelan : Béguelin-Wittwer, Charles.

Erguël : Aeschlimann Robert, Saint-Imier ; Prêtre Marc, Corgémont.

Franches-Montagnes : Huot Jean, Les Bois.

La Neuveville : Grosjean Arthur.

Bienne : Gobat Philippe.

Berne : Bechler Paul, Dysli Adolphe, Hubert Henri, Bovet-Grisel Richard, Jung Paul-Emile.

La Chaux-de-Fonds : Juillard Henri, Macquat P.-M.

Bâle : Heimann Fritz.

Fribourg : Rd Père Ange Koller, Le Caire.

Nyon : Epenoy Jules, président.

Notre organe central a perdu un de ses membres les plus compétents, les plus dévoués et les plus fidèles : le Dr Alfred Ribeaud, avocat, vice-président, qui, pendant de longues années, nous donna l'occasion d'apprécier sa belle culture, un sens psychologique très développé, de remarquables talents oratoires, mais surtout du dévouement total à la cause de la Société jurassienne d'émulation. Il fut un président très compétent de notre Commission littéraire. Au sein de

nos sociétés correspondantes de l'étranger — de France, en particulier — Alfred Ribeaud jouissait d'une réputation de choix que lui valurent les travaux qu'il présenta. Nous garderons le meilleur des souvenirs de cette silhouette caractéristique, de cet aimable collaborateur qui restera pour nous l'exemple de la plus exquise des politesses.

Nous prions l'assistance de se recueillir un instant pour honorer la mémoire de ces disparus.

L'assemblée générale

Il est certainement superflu de raviver ici le souvenir particulièrement lumineux que nous gardons de l'assemblée générale qui eut lieu à Bâle, le 25 septembre 1954 et qui nous permit d'apprécier la belle activité que déploie notre section bâloise de l'Emulation jurassienne. Si nous sommes encore sous le charme des quelques instants passés dans la splendide salle des délibérations du Grand Conseil bâlois, nous n'oublions pas le fameux « apéritif aux chandelles » à la Maison bleue, réception singulièrement cordiale qui nous fut réservée par le Conseil d'Etat de Bâle-Ville. Encore une fois, nous tenons à exprimer nos sentiments de profonde reconnaissance à M. Charles Kilchenmann, président de la section bâloise, animateur au dévouement exemplaire, et à toutes les personnes qui contribuèrent avec enthousiasme à la réussite de cette réunion.

Les « Actes »

La publication qui vous a été adressée en juin dernier n'est pas aussi volumineuse que celle de l'année écoulée, mais vous aurez constaté que par son contenu, elle n'en constitue pas moins un maillon très précieux de la belle chaîne des publications qui font honneur à notre institution.

Nous remercions MM. les auteurs de travaux qui ont bien voulu nous faire profiter de leurs savantes recherches. Merci à vous, M. J.-J. Rochat qui, année après année, consacrez de longues heures à l'analyse des œuvres dues à la plume de nos compatriotes. Votre chronique littéraire, toujours fidèle et toujours objective, constitue à n'en pas douter, un attrait pour les lecteurs de nos « Actes ».

Vous aurez constaté, Mesdames et Messieurs, que le volume de cette année ne contient plus la relation intitulée « Miroir de la vie jurassienne ». Regretterez-vous cette amputation qui, au fait, n'était qu'une sorte de compilation d'articles de presse ? Nous en doutons, mais ce dont nous sommes absolument certains, c'est que le Bureau du comité central serait enchanté d'abandonner cette chronique qui, incomplète

par la force des choses, nous valut très souvent d'amères reproches. On peut se permettre de passer sous silence une nouvelle de portée générale et qui intéresse la collectivité, mais dès qu'il s'agit d'une promotion ou de tout autre événement d'un caractère strictement personnel ou de famille, l'oubli est impardonnable et le mécontentement se traduit par une démission. Comme il est difficile de contenter tout le monde, nous pensons qu'il est plus simple de ne parler de personne. Mais, si cette tentative ne vous convient pas, dites-le nous bien franchement et nous reconsidérerons la question.

Nous remercions MM. les correspondants de presse qui ont bien voulu consacrer d'aimables et très élogieux articles à notre publication et nos sentiments de reconnaissance s'en vont à MM. Raoul Baumgartner, professeur à Bienne et Georges Bessire, directeur à Tavannes, membres de la commission de rédaction, collaborateurs compétents et dévoués.

Publications

Le comité central a examiné avec attention les demandes de quelques auteurs jurassiens et il a décidé d'allouer les subventions suivantes :

- à M. le Dr *Paul-Otto Bessire*, professeur retraité à Moutier, Fr. 1.000.— pour la publication du tome II de l'ouvrage « Histoire du peuple suisse » ;
- à M. l'abbé *Marcel Chapatte*, curé à Miécourt, Fr. 1.000.— pour la belle publication que vous aurez l'occasion d'apprécier incessamment « Et cette ville s'appellera Saint-Ursanne au bord du Doubs » ;
- à M. *Joseph Beuret-Frantz*, fonctionnaire retraité à Berne, Fr. 250.— pour un certain nombre de volumes « Sous les vieux toits » et « Secrets des vieilles maisons » ;
- à M. *Alexandre Voisard*, à Porrentruy, Fr. 200.— pour la publication d'un recueil de poèmes « Mains mortes » ;
- à M. *Laurent Boillat*, sculpteur à Tramelan, Fr. 300.— pour quatorze bois originaux « Images pour les paroisses du Jura », notre exemplaire portant le N^o 6 ;
- à *Lucien Marsaux*, homme de lettres à Neuchâtel, Fr. 60.— pour « La Jarocha », recueil de contes ;
- au Comité de la restauration de l'église de Courfaivre Fr. 150.— en contre-valeur d'un certain nombre d'exemplaires de la belle plaquette qui met en évidence la conception d'un art nouveau dû au talent de Fernand Léger, décédé le 17 août 1955.

Par ailleurs, nous avons contribué de bonne grâce à la publication de la thèse de feu l'abbé Robert Jolidon sur « Le patois de Saint-Brais ». Nous rappelons que l'abbé Jolidon, dialectologue jurassien de valeur, est décédé tragiquement le 22 novembre 1953 ; les matériaux scientifiques qu'il a laissés ont été recueillis par les soins de M. le professeur Schüle, rédacteur en chef du Glossaire des patois de la Suisse romande. M. Schüle, membre de notre association, a bien voulu s'engager à assurer la publication de la thèse précitée, travail considérable et qu'il effectue bénévolement. M. Schüle nous vous exprimons nos sentiments de vive reconnaissance.

Au risque d'allonger le chapitre « subventions », on nous permettra bien de mentionner ici la contribution de notre caisse centrale au *Concours littéraire des patois romands*, compétition mise sur pied par Radio-Lausanne, et l'aide financière que nous apportons, par esprit de solidarité, au comité jurassien d'un film qui s'intitulera certainement « *Porrentruy, porte d'entrée de la Suisse* ».

Quelques auteurs jurassiens nous ont honorés d'un exemplaire de leurs écrits, geste que nous apprécions à sa juste valeur et qui nous permettra bien de réaliser un projet caressé depuis fort longtemps : la création d'une *bibliothèque centrale jurassienne*.

L'appel ayant été entendu, nous formons le vœu que tous nos compatriotes veuillent bien comprendre le sens exact de cete initiative.

Le Prix littéraire jurassien

Nous rappelons que l'année 1955 correspond à l'inauguration d'un nouveau concours institué dans le cadre de l'Emulation jurassienne : le *Prix des manuscrits inédits*, doté d'une somme de mille francs, alors que les résultats du concours littéraire proprement dit — prix unique de mille francs aussi — seront proclamés dans quelques instants par M. Jean Gressot, préfet de Porrentruy, que nous remercions d'avoir bien voulu assumer la succession du Dr Ribeaud à la présidence de notre Commission littéraire.

Il faut avoir assisté à une séance de notre jury littéraire pour se faire une idée exacte du talent, du dévouement et de l'entrain qui animent les membres de la commission. Chapeau bas, nous leur disons nos sentiments d'admiration et de gratitude.

L'Armorial et le Livre d'or des familles jurassiennes

Voilà un titre qui tient la cote depuis fort longtemps, direz-vous. C'est vrai, mais il s'agit d'une besogne de taille qui, nous en avons la conviction, fera honneur au Jura et à sa Société d'émulation. M.

Rais, archiviste, président de la commission d'étude et de recherche, vous en donnera une preuve éclatante d'ici quelques instants. Si par anticipation, nous remercions M. Rais et ses collaborateurs, c'est que nous avons la conviction que la publication qui sera mise en chantier incessamment sera appréciée de chacun.

Le folklore jurassien

La commission que préside M. Aimé Surdez, chef de l'Office d'orientation professionnelle, à Porrentruy, continue ses travaux de recherche et de prospection dans les domaines les plus divers et cette nouvelle nous réjouit. Mais ce que nous apprécions de façon particulière, c'est ce « feu d'artifice » qu'ont lancé récemment nos patoisants jurassiens, sous l'impulsion du Conseil des patoisants romands. En dehors du grand concours littéraire des patois romands, compétition à laquelle prirent part huit de nos compatriotes (14 travaux), les organes de Radio-Lausanne n'hésitèrent pas à promener leurs appareils enregistreurs dans l'ensemble de notre pays où la cueillette d'histoires savoureuses fut particulièrement abondante. Ceux qui d'entre vous comprennent encore cette langue de nos pères auront certainement apprécié les différentes émissions radiophoniques dues au talent des Juillerat, des Beuchat, des Vatré, des Boinay, des Simonin, des Marquis et tant d'autres dont les noms nous sont inconnus. Vous aurez aussi passé quelques instants de vrai délassément en écoutant les dialogues, dans un patois spécifiquement ajoulot, de MM. Péter, maire et député à Bure, et Vallat, instituteur à Courtemâche.

Il faut louer le Conseil des patoisants romands et Radio-Lausanne d'avoir mis sur pied le concours précité, dont les résultats sont de deux ordres : susciter la création d'œuvres écrites en l'un ou l'autre de nos patois romands et enrichir les archives sonores des parlers romands, tout en vivifiant la vie dialectale de notre pays.

On nous permettra bien de relever ici les succès particulièrement brillants remportés à ce concours par deux patoisants jurassiens bien connus : Jules Surdez, à Berne, et Simon Vatré, à Vendlincourt, qui tous deux se voient décerner le titre fort honorable de « mainteneur des patois jurassiens ». Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui, de bonne grâce, ont bien voulu participer au concours ou se prêter à des enregistrements et nous disons aussi nos sentiments de gratitude à MM. Ernest Juillerat et Jo Brahier qui, avec nous, ont assumé la tâche assez lourde de membres du jury.

Récemment encore, nous avons pris connaissance avec plaisir d'un communiqué de presse nous annonçant la constitution d'un Comité jurassien pour la défense de nos patois, comité composé de MM. Jules Surdez, président d'honneur, Simon Vatré, président, Emile

Boinay, vice-président, Joseph Migy, secrétaire, Aimé Surdez et Léon Barthe. Nous souhaitons plein succès à ce nouvel organe qui a toutes nos sympathies.

La rénovation de l'église de Bellelay

La Commission des monuments historiques du canton de Berne — présidée par M. le conseiller d'Etat Virgile Moine, directeur de l'Instruction publique — a élaboré un plan de rénovation de l'ancienne église de Bellelay, monument dont l'importance architecturale n'échappe à personne. Au cours de deux séances tenues à Bellelay, on décida la création d'un comité d'action comprenant des représentants des trois grandes associations jurassiennes : Pro Jura, ADIJ, Emulation, organe qui aura pour mission, non seulement d'assurer la bonne marche des travaux qui seront entrepris, mais aussi et surtout de provoquer un mouvement d'opinion et de générosité en faveur de l'antique sanctuaire. Il n'est certainement pas nécessaire de rappeler que ce joyau d'architecture a été complètement délaissé depuis la suppression de l'abbaye à la Révolution française, et même après l'installation dans le domaine de Bellelay d'un hospice psychiatrique cantonal. Mais « il faut rendre à César ce qui appartient à César » et nous devons reconnaître que la direction actuelle de l'asile s'est efforcée de ramener ordre et propreté dans cette église qui fut tour à tour un dépôt de fourrages et de machines agricoles, un entrepôt de bois, voire une écurie. La réfection générale de l'édifice, qui sera entreprise incessamment, nécessitera l'apport de fonds importants et nous sommes enchantés d'apprendre qu'une collaboration massive de l'Etat permettra une exécution assez rapide des travaux. Certes, le comité d'action se verra dans l'obligation de faire appel à la générosité privée, aux amis de notre patrimoine national et d'avance nous remercions chaleureusement toutes les institutions et toutes les personnes qui n'hésiteront pas à répondre favorablement aux demandes qui leur seront adressées. Il ne nous appartient pas de rappeler ici l'histoire de l'église de Bellelay, cet édifice que les archéologues et les amateurs d'art n'hésitent pas à considérer comme l'un des plus remarquables monuments suisses du style Renaissance, et dont l'architecture est due au maître célèbre Franz Beer qui fut le constructeur des sanctuaires de Saint-Urbain (Lucerne) et de Rheinau (Zurich), dans le style du Vorarlberg. Nul n'ignore, d'autre part, que Bellelay fut le siège d'un collège célèbre, inauguré le 1er novembre 1772. Le rayonnement de cette institution et la majesté de l'église abbatiale justifient pleinement les ambitions des initiateurs de l'audacieux projet. Ils veulent faire de la nef de Bellelay un lieu de rendez-vous culturel pour la Suisse, le Jura, les provinces voisines et le pays romand. Cette heureuse initiative vous

comblera certainement de joie, plaisir que vous saurez traduire, en temps opportun, par un appui bienveillant et généreux.

L'Université populaire jurassienne

L'initiative très louable de doter notre pays d'une Université populaire est en voie de réalisation et la Commission d'étude que préside avec dévouement et compétence M. le Dr Auguste Viatte, professeur de littérature française à l'École polytechnique fédérale de Zurich, s'est déjà réunie plusieurs fois pour jeter les bases d'une très vaste enquête actuellement en cours. Nous tenons à préciser que nos trois grandes associations jurassiennes assument le patronage de l'institution dont la création marquera dans les annales culturelles du Jura. M. Roger Flückiger, professeur à l'École cantonale de Porrentruy, a bien voulu accepter la très lourde charge de secrétaire de la commission d'étude ; nous avons pu nous rendre compte de l'énorme travail qu'a déjà fourni M. Flückiger et nous tenons à lui exprimer nos sentiments de profonde reconnaissance.

Quant à vous, Mesdames et Messieurs, qui avez reçu une documentation suffisante pour « éclairer votre lanterne », nous voudrions vous prier instamment de remplir le questionnaire qui vous a été adressé, et de le renvoyer au secrétariat le plus tôt possible. Ici aussi, vos conseils, vos suggestions et votre collaboration sont nécessaires à ceux qui font l'impossible pour placer la nouvelle institution sur des bases solides et qui permettront à l'Université populaire jurassienne d'élargir l'horizon intellectuel de notre pays.

Sociétés correspondantes

En toutes circonstances, nous avons tenu à maintenir un contact étroit avec les deux grandes associations jurassiennes « Pro Jura » et A.D.I.J., institutions qui, comme la nôtre, et selon des programmes bien déterminés, travaillent sans relâche au développement et au bien du Jura.

Depuis l'année dernière, la collaboration entre nos trois institutions est devenue plus intense du fait que les présidents de chacune d'elles font partie des trois comités centraux. Le principe de l'autonomie est resté intact, mais les champs d'activité sont mieux délimités ; cette nouvelle formule nous donne toute satisfaction et nous n'avons qu'à nous louer des heureux résultats acquis à ce jour. Nous remercions les organes responsables de « Pro Jura » et de l'A.D.I.J. de bien vouloir nous tendre une main ouverte lors de l'octroi de certaines subventions et nous voudrions saisir l'occasion qui nous est offerte pour rappeler aux auteurs et artistes jurassiens qui voudraient

solliciter une aide financière, d'adresser leurs demandes au comité central de la Société jurassienne d'émulation.

Nous relevons avec plaisir l'œuvre qu'accomplit dans le Jura et hors du pays, l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts et nous remercions son comité de bien vouloir convier l'Émulation à ses diverses manifestations. Par ailleurs, nous tenons à relever ici que nous faisons l'impossible pour maintenir vivaces les excellentes relations que nous avons l'honneur d'entretenir avec nos sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché d'assister à certaines assemblées ou manifestations auxquelles nous étions conviés ; encore une fois, nous nous excusons auprès de vous, MM. les délégués des sociétés amies qui nous font l'honneur d'une représentation aujourd'hui. Votre présence parmi nous est une preuve de l'intérêt que vous portez à notre pays ; elle nous donne aussi l'assurance que nos institutions à but commun veulent maintenir vivaces les excellentes relations qui nous unissent et cette constatation nous cause une réelle joie.

Nous ne résistons cependant pas au désir de signaler ici deux événements qui, à notre avis, sont à graver en lettres d'or dans les annales de la Société jurassienne d'émulation.

La Société Helvétique des Sciences Naturelles

a voulu honorer le Jura, l'Émulation et marquer le centenaire de la mort du savant bruntrutain Jules Thurmann, en organisant sa 135^e session à Porrentruy les 24, 25 et 26 septembre dernier.

Avec vous, Mesdames et Messieurs, qui avez compris le sens de pareille manifestation et qui savez que la noble institution suisse ne s'est réunie, jusqu'à ce jour, qu'une seule fois dans le Jura, à Porrentruy en 1853 — sous la présidence de Jules Thurmann — nous osons répéter : « l'événement est de taille ». Outre les grandes conférences de savants suisses et étrangers, près de cent trente causeries et communications furent faites dans le cadre des seize sections que groupe l'institution. La 135^e session annuelle de la S.H.S.N. fera l'objet d'une relation spéciale dans le présent volume, mais on nous permettra bien d'adresser ici nos félicitations les plus chaleureuses et nos sentiments de profonde gratitude à M. Edmond Guéniat, Dr ès sciences, directeur de l'École normale des instituteurs, à Porrentruy, qui, tout en assumant la présidence du comité d'organisation, fut investi du titre de président annuel de la S.H.S.N.

Nous remercions les collaborateurs de M. Guéniat, comme aussi les généreux donateurs — Direction de l'Instruction publique, Municipalité de Porrentruy, Seva, industriels — qui, d'emblée, nous permirent d'assurer la couverture financière de la manifestation. Nous disons également un cordial merci aux commissions et aux directions

des établissements supérieurs d'enseignement de Porrentruy. Comme ce fut le cas en 1853, nous rappellerons cette belle fête de l'esprit à la jeunesse estudiantine du pays en apposant une plaque commémorative sur la façade du Vieux Collège, où se trouvent aussi les inscriptions qui marquèrent les deux sessions annuelles de la Société Géologique de France à Porrentruy.

D'une lettre reçue le 6 octobre et signée J. de Baumont, président central de la S.H.S.N., nous extrayons le passage suivant: « Il ne nous sera pas possible d'être parmi vous à Delémont, mais nous tenons à vous redire que cette 135^e session de notre société est l'une des plus réussies que nous ayons eu depuis longtemps. Vous avez su créer une atmosphère de chaude sympathie que nous rencontrons rarement. »

Société générale suisse d'Histoire

Les 24 et 25 septembre, l'Emulation avait aussi l'honneur de recevoir la Société générale suisse d'Histoire qui tint ses assises annuelles à Bienne. Ce fut l'occasion pour M. Otto Poupon, président de notre section de Bienne, d'extérioriser ses talents d'organisateur, et ici aussi nous avons l'assurance que MM. les historiens suisses emportent un excellent souvenir de leur petit séjour à Bienne et à La Neuveville. Dans une lettre qu'il nous adressait récemment, le professeur Paul-E. Martin, président, nous disait: « Le Conseil de la Société Générale Suisse d'Histoire vous exprime toute sa reconnaissance pour le concours que lui a prêté la Société jurassienne d'émulation dans l'organisation de son assemblée générale et tout particulièrement à sa section de Bienne. Grâce au dévouement de MM. Poupon, Bourquin, Rais et Fell, ces journées ont été pour tous les participants riches de satisfactions et d'expériences fructueuses. »

Centenaire de la section de Bienne

Le 20 novembre 1954, le Bureau du Comité central était convié à la fête du centième anniversaire de la section de Bienne, manifestation réussie en tous points et aux organisateurs de laquelle nous présentons nos félicitations sincères. A cette occasion, M. Poupon, président, sut dérouler de façon intéressante le film de ce que fut l'activité de notre section du Lac au cours de ce premier siècle d'existence. La brochure commémorative, due à la plume du président, constitue un document du plus haut intérêt.

Bureau du Comité central

Avant de mettre un terme à ce rapport, nous devons vous informer des modifications qui se sont produites au sein du Bureau central.

M. *Edmond Guéniat*, directeur, a été investi des fonctions de vice-président central de notre association en remplacement de feu Alfred Ribeaud. Pour compléter l'effectif de notre organe administratif, nous avons fait appel à M. *P.-A. Cuttat*, pharmacien, à Porrentruy, élément jeune et dynamique tout disposé à rendre les services que nous attendons de lui. D'ailleurs, notre nouveau collaborateur suivra certainement les traces de son père M. Paul Cuttat, pharmacien, dont le dévouement et les avis furent toujours très appréciés au sein de l'organe central.

La désignation d'un membre du Bureau est évidemment du ressort de l'assemblée générale et si personne ne formule d'opposition, nous en déduirons que vous acceptez notre manière de faire.

Conclusion

L'exposé que vous avez entendu vous aura peut-être paru long et fastidieux ; nous nous en excusons tout en vous remerciant d'y avoir porté tant d'attention.

Avant de donner la parole à l'avocat général de qui dépend notre condamnation ou l'acquittement pur et simple, nous voudrions remercier les comités de nos sections pour le travail accompli au cours de cet exercice.

A vous, MM. les présidents sortant de charge, qui nous avez donné si souvent des marques précieuses de votre attachement, nous disons toute notre reconnaissance ; quant à vous, chers collaborateurs qui avez accepté d'assurer la relève, nous souhaitons plein succès à toutes vos initiatives car nous savons que votre enthousiasme, votre dévouement et votre ténacité vous permettront bien des réalisations qui feront honneur à votre section.

La moisson est grande, mais les bonnes volontés sont nombreuses. En conjuguant les efforts de chacun, nous arriverons sans peine à maintenir partout lumineuse la flamme du patriotisme et de l'idéal.

